

Conseil de quartier Montparnasse Raspail
Compte rendu de la Plénière du 29 septembre 2021
19h30 – 22h30 en vidéo conférence

35 personnes présentes, dont 21 conseillers de quartier.

Le quorum de conseillers pour les votes a été atteint en milieu de séance, mais a connu un déclin après 21h15.

Elus présents : **Guillaume Durand** (Adjoint en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation et des espaces verts, de la voirie et des mobilités), **Olivia Polski** (Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et des métiers d'art et mode), **Valentin Guenanen** (Adjoint en charge des commerces, de l'artisanat, des métiers d'art et du tourisme), **Elliot de Faramond** (Adjoint en charge de la vie associative et de la participation citoyenne)

Service Démocratie locale : **Pauline Loizillon**

Géraldine Seroussi anime les échanges.

1. Annonce des prochaines réunions de la rentrée 2021

Géraldine Seroussi présente les prochaines réunions :

- Réunion plénière thématique le 12 octobre : parcelle du 8, rue de la Gaîté / Jolivet, tabac sur l'espace public, occupation de l'espace public (livreurs, pieds des arbres, difficulté d'accès pour les personnes à mobilité réduite, les personnes avec poussette ou valises).
- Réunion plénière sur les questions d'urbanisme / projets urbains en novembre : projets urbains (Oasis, la gare, la Tour, PUMM, immeuble CNP, question des logements sociaux et de leurs financements).
- Autre plénière (novembre si possible) : avenir des rues de notre quartier (suite de «Embellir votre quartier»), rues piétonnes, plan de circulation.

Prochains évènements :

- 6/10 à 19h00 : réunion publique sur la parcelle du 8, rue de la Gaîté / Jolivet, en présence de **Carine Petit**, en vidéo conférence
- 12/10 : plénière thématique Espace Public
- 21/10 : place de Catalogne / forêt urbaine
- 3/12 : lancement concertation Denfert-Rochereau, à 19h00

2. Des nouvelles de Saint-Vincent de Paul (Alain Fargues)

Pas de recours à date: les demandes de permis de construire ont été déposées, mais sont à l'étude.

Le Figaro du 3 septembre 2021, repris par Le Parisien du 6 septembre, a publié une tribune collective (artistes, journalistes, écrivains et intellectuels) pour critiquer le futur écoquartier Saint Vincent de Paul.

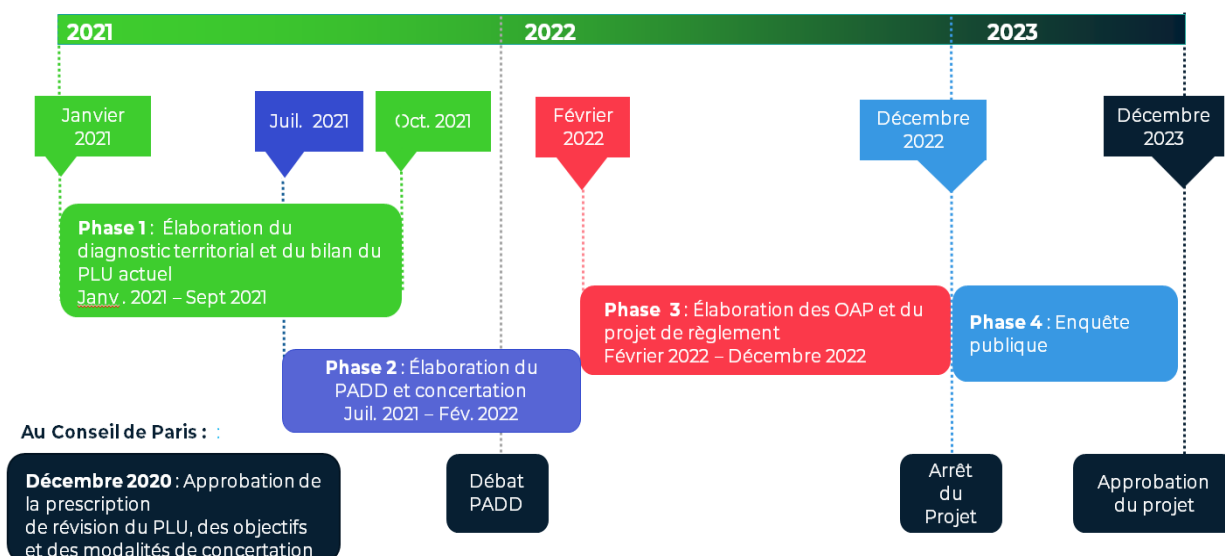
Une réunion de l'association du quartier Saint Vincent de Paul (Asso QSVP) a eu lieu le vendredi 24 septembre, en présence et avec des échanges avec **Carine Petit**.

3. Point sur le PLU (Christine Chapuis et Françoise Loyer)

L'établissement d'un nouveau PLU est engagé avec une démarche qui est prévue de 2021 à 2023 pour une approbation fin 2023. Il doit permettre de définir les documents dits « opposables » aux projets :

- Les Orientation d'aménagement et de programmation, et le règlement

Les différentes étapes de concertation prévues :



Différentes formes de concertation sur la phase diagnostic se sont tenues dans le 14^{ème}, dont un forum urbain organisé par le CDQ Montparnasse Raspail, le 6 juin 2021 Bd Edgar Quinet, avec une contribution qui a été mise en ligne sur le site prévu à cet effet.

Une réunion de conclusion de la 1ere phase de concertation a été organisée par Agnès Bertrand le 7/07/2021 avec les référents PLU des CDQ. Quelques éléments, issus des expressions des uns et des autres :

- **Pas mal d'évènements de concertation à Paris 14, mais une assez faible audience :**
 - Un calendrier trop serré pour s'organiser sur une forme adaptée à un sujet difficile
 - Un télescopage et confusion avec autres concertations : embellir paris, ...
 - Une démarche et un diagnostic assez techniques joints à une impossibilité COVID d'organiser des réunions en mairie structurées et plus actives : difficultés pour s'approprier le sujet et réagir
- **La concertation va continuer : des suggestions pour mieux faire**
 - Sensibiliser les copropriétés (cf. action rénovation énergétique), associer les éco-délégués des collèges, s'approprier les cahiers d'acteurs (ex. FNE.)
 - Échanger entre référents PLU sur le 14ème pour organiser les étapes suivantes de concertation
- **Éclairer les enjeux bioclimatiques avenir** (au-delà du diagnostic établi = une photographie) : c'est nécessaire pour enchaîner sur les objectifs du PADD
 - Préciser le terme bioclimatique : objectifs environnementaux (climat...), biodiversité, santé,
- **Une interrogation sur date et forme concertation sur la prochaine étape (PADD)**
 - Interroger Agnès Bertrand

Questions et remarques :

Pascal Bochet pose la question de savoir si les climatisations seront régulées par le PLU, et comment seront concernés les espaces verts privés.

Un habitant intervient pour souligner les coûts de la rénovation énergétique, notamment des bâtiments haussmanniens, et les coûts associés, faiblement couverts à son sens par les aides en place. Mathieu Drouet intervient pour mentionner le projet de rénovation de la barre Mouchotte qui n'aboutit pas notamment du fait des problématiques de financement, du foisonnement et de la complexité des aides et de remboursement à postériori. **Les habitants se rejoignent sur le besoin de développer une plénière thématique sur le sujet, avec la participation d'experts de l'APC par exemple.**

4. Point d'information sur l'avancement des travaux dans les différentes rues

Introduction d'**Alain Fargues** qui cite les différentes questions.

Guillaume Durand prend la parole, recommande le document de la réunion publique de restitution du 23 septembre 2021 sur la démarche « Embellir Paris » Grand Montparnasse (Edgar Quinet- Maine-Marie) :

<https://cdn.paris.fr/paris/2021/09/24/f5a44aeaa895d5fe9854a9c99103ec71.pdf>

Il y aura trois vagues « Embellir Paris ». Sur le 14^{ème} cette 1^{ère} vague concerne plutôt le quartier Montparnasse. D'autres viendront (a priori une 2^{ème} phase sur le sud du 14^{ème} et une 3^{ème} sur le Nord-est.

- Les travaux sont considérés comme importants, et devraient être faits a priori pour fin 2022. Ils devraient être coordonnés avec ceux de GRDF qui doivent être faits avant. Le projet est notamment de mettre l'accent sur la plantation de 55 arbres, les terrasses et les espaces de livraison. Les arbres seront en pleine terre. Des travaux d'accessibilité sont prévus. Les suppressions de places de stationnement pour l'instant envisagées représentent 25% des places actuelles.
- Sur les coûts, il y a des chiffrages indicatifs mais qui ne sont pas engageants : square Delambre, 170 000 euros ; Rue Emile Richard fermée à la circulation 160 000 euros; rue Huygens qui devient « rue aux écoles », 50 000 euros ; c'est au total jusqu'à 2 millions d'euros autour d'Edgar Quinet, sur l'enveloppe de 5,5 millions d'euros pour l'ensemble Grand Montparnasse
- Travaux d'accessibilité : il y a une enveloppe particulière (podotactile,) qui devrait couvrir à peu près l'ensemble de ce que l'on voulait.
- **La continuité piétonne sur le boulevard Edgar Quinet au niveau du métro Edgar Quinet permettra d'éviter le trafic de transit entre la rue de la Gaîté et les rues d'Odessa, du Montparnasse, voire la rue Delambre si le sens unique est inversé.**

Questions et réactions

- Un habitant se félicite de la piétonisation de la rue Huygens du fait qu'elle est un centre de la vie scolaire et répond à une demande de la fédération des parents d'élèves depuis un accident survenu à un élève.

- **Patricia Bay** remarque que l'avenue du Maine nécessiterait sérieusement d'être embellie (et notamment sa partie nord) et connaît des problèmes d'incivilités et de travaux successifs non expliqués et qui ne semblent pas pensés dans la durée.
 - En réponse, **Guillaume Durand** rappelle que 80 % des chantiers qui s'ouvrent ne dépendent pas de la Ville de Paris qui n'a pas les moyens réglementaires d'obliger à coordonner et qui doivent aussi répondre à des urgences (urgence gaz); les coûts sont pour les concessionnaires ; On attend une amélioration avec la nomination d'un adjoint chargé de la coordination.
 - Il reconnaît que l'avenue du Maine est un problème compliqué car elle est et va être impactée par les grands projets : le quartier est soumis à beaucoup de travaux ; Il faut signaler les questions de propreté, et il y a des passages plus réguliers de la police.
- Un habitant remarque que le rebouchage n'est souvent pas satisfaisant en termes de qualité visuelle notamment. **Guillaume Durand** confirme que le sujet est identifié et que la Mairie travaille sur l'amélioration du contrôle qualité des rebouchages avec les opérateurs.
 - En réponse au signalement d'**Alain Fargues** sur le mode de fermeture de la rue Huygens avec un cadenas, perturbant les accès des habitants quand ils sont nécessaires et gênant l'accès pompiers, les services ont réagi en enlevant les cadenas.
 - **Mathieu Drouet**: traces sur la chaussée piétonne : fait à la va vite avec dégradation de la qualité visuelle ; OD : pas la même expertise que les services de la Ville, compliqué à retravailler là-dessus.
 - **Nicolas Mansier** : depuis 2014, il y a une piste cyclable à contre-sens rue de la Gaîté : conflit d'usages sur la portion. Il y a une bonne nouvelle, avec la réalisation du passage sous l'avenue du Maine l'été dernier, mais on ne comprend pas que ce ne soit pas encore ouvert, et notamment pour la partie vélo
 - Réponse de **Guillaume Durand** : si on enlève les blocs, les piétons l'emprunteront, et ce sera très dangereux pour les piétons ; il faut attendre la fin de l'aménagement.
 -
 - **Patricia Périolat** : l'avenue du Maine est une catastrophe, comme la rue Vandamme : la rue est sale, les bars ne respectent rien, et les piétons doivent utiliser la chaussée.
 - **Guillaume Durand** : il faut refaire la rue Vandamme, et étudier une piétonisation,
 - Terrasses pérennes : elles devront avoir des autorisations
 - Refonte avec rue du Départ réservé

5. Nouvelle réglementation terrasses

Olivia Polski :

- Contexte COVID : les commerces ne pouvaient ouvrir qu'à l'extérieur ; volonté de retrouver une vie normale et d'aller très vite : système déclaratif, avec demande de respect d'une charte avec 10 engagements ; Les commerces ont remercié ; à l'automne 2020, on a fait perdurer.
- Concertation au printemps 2021 pour refaire le règlement (le règlement datait de 10 ans) ; on a invité tous les collectifs (personnes à mobilité réduite, etc) et une réunion en vidéo conférence a réuni 500 personnes
- 70 000 places de stationnement libérées ; besoin d'encadrement évident

- **Un nouveau règlement a été publié en juillet 2021. Une présentation en est faite sur le site de la Mairie :**
 - <https://cdn.paris.fr/paris/2021/06/21/f964161f34988602acb953684abe5e4b.pdf>
 - Il établit des terrasses estivales (d'avril à octobre) et des terrasses annuelles
 - Avec des règles (dont un cadre esthétique pour les terrasses estivales, le respect de 1,6 m de passage) et des demandes d'autorisation
- **9000 demandes ont été faites pour l'ensemble de Paris.**
- **Nous sommes dans une période de transition :** nous sommes dans l'instruction des demandes (avis de la voirie, direction urbanisme, des services de police, avis des mairies d'arrondissement) pour faire les réponses à toutes les demandes d'autorisations, et pour pouvoir alors commencer à délivrer des autorisations en bonne et due forme, et donc de mettre de la verbalisation en place en cas de non-respect. Cela pourra aller jusqu'à 15 000 euros d'amendes si, à plusieurs reprises, des constats sont fait de non-respect du règlement. D'ici fin octobre, il y a ainsi une période de tolérance, mais toutes les terrasses estivales devront être démontées à fin octobre.
- **Possibilité de signaler les écarts et faire des réclamations, dans l'application « dans ma rue » avec un nouvel onglet terrasse.**
- Un plan bruit doit être renouvelé à la Ville, avec l'idée de multiplier par deux les « méduses », des capteurs sonores dans les quartiers festifs pour identifier les problèmes de bruit.
- Autre idée, faire des chartes locales qui encadrent différemment certaines portions de rue. La Ville est en attente de propositions faites par les Mairies d'arrondissement. On est prêt à faire un règlement sur le boulevard Edgar Quinet
- On va faire un cahier de recommandations, notamment en matière esthétique.
- On a prévu un bilan à partir de l'automne 2022.

Valentin Guenanen

- Sur 450 demandes dans le 14^{ème}, **150 demandes de terrasses estivales sont en cours de traitement** et 300 ont été refusées d'emblée car non règlementaires.
- **Les données sur les demandes sont accessibles en open data sur le site de Paris**
- On veut mettre en place un point d'entrée directe, **avec une adresse mail** où on pourra faire remonter les problèmes.
- Trois grandes rues :
 - sur la rue d'Odessa, et rue du Montparnasse, il y a des associations de commerçants constituées avec qui on peut dialoguer ; elles portent des projets pour harmoniser les terrasses annuelles ;
 - rue de la Gaîté : c'est plus difficile, avec le plus de crispations ; on a prévu d'aller les rencontrer, et il y aura des refus d'autorisations si les règles ne sont pas respectées.

Questions et remarques :

Mathieu Drouet : Combien y a-t-il de méduses: aucune sur le bruit de la vie nocturne sur le 14ème?

Alain Fargues : les commerces culturels : peuvent-ils utiliser les places de stationnement ?
Oui, Les terrasses seront également ouvertes aux librairies et fleuristes

Michel Rozenblum : 206 boulevard Raspail : une terrasse remplie au tiers, gêne le trottoir ; pots de fleurs en dur. Sur le haut de la Rue Jolivet angle Gaîté une terrasse fermée occupe le trottoir, et le trottoir rue du Maine le long du square Gaston Baty est souvent occupé en totalité par des voitures en stationnement

Philippe Lambert : nous sommes déçus, car on comprend qu'il va y avoir une migration de terrasses éphémères en terrasses permanentes ;

- très difficile de se promener avec un enfant de deux ans (Ex place Stéphane Hessel), ...
- les livraisons ne peuvent plus se garer ; entre 8 et 10h : c'est très difficile pour eux
- Tour de passe-passe incroyable, et fin octobre cela va rester

Patricia Périolat : nous allons organiser des visites de la commission mobilité.

Olivia Polski : on souhaite augmenter le nombre de places de livraisons de 1000

Il y a une tolérance aujourd'hui, mais dans le cadre du nouveau règlement ce ne sera pas possible. Je suis à votre disposition pour faire une visite.

Valentin Guenanen :

Oui, aujourd'hui la question des places de livraison se pose ; d'où l'importance du règlement. Il y a des discussions avec les commerçants ;

Le chiffre sur les demandes de terrasses pérennes est à préciser (environ 10 / mois, pas d'explosion, à vérifier)

Olivia Polski : les terrasses pérennes elles doivent être découvertes si elles sont sur les places de stationnement, non chauffées, ...

Il est prévu d'interdire le chauffage en mars pour toutes les terrasses.

Vous pouvez exprimer vos demandes : Olivia.polski@paris.fr

6. Budgets du conseil de quartier (Alain Fargues)

Il n'y a pas de chiffres officiels depuis septembre 2019, Les 6 conseils de quartier attendent toujours cette vérification par la Mairie du 14^{ème}.

Estimation (corrigée après la plénière)

A - Budget de fonctionnement

Situation septembre 2019	+ 5 209 €
Réveillon solidaire 2019	- 2 000 €
Budget communication (1 300 € non dépensés)	-
Ateliers Economie d'eau et d'énergie (200 € budgétés)	- 70 €
Reçu début 2020	+ 3 306 €
Réveillon solidaire 2020	- 2000 €
Reçu début 2021	+ 3 306 €
Compte Zoom pro (213 € non dépensés)	-

Evènement « Solid’Air » du 10 juillet 2021	- 500 €
Plateforme citoyenne (2 ^{ème} semestre 2021)	- 250 €
PARIS 14 Territoire de cinéma	- 3 300 €
Adaptation théâtrale d’un roman de Marguerite Audoux (projet)	- 1 000 €
Réveillon solidaire 2021 (projet)	- 2 000 €
Prévisions à fin 2021	+ 701 €

B - Budget d’investissement

Situation septembre 2019	+ 10 053 €
Reçu début 2020	+ 8 264 €
Reçu début 2021	+ 8 264 €
Compte Zoom pro (271 € non dépensés)	-
Les Enfants du Canal	- 480 €
Montparnasse Rencontres	- 5 120 €
Plateforme citoyenne	- 1 450 €
Prévisions à fin 2021	+ 19 471 €

Alain Fargues signale que le vœu V 14 2021 35 déposé par les 6 conseils de quartier sur les budgets de fonctionnement et d’investissement (voir Annexe) a été adopté à l’unanimité du Conseil d’arrondissement du 14^{ème} du 28 septembre 2021.

Il doit maintenant être présenté par la mairie du 14^{ème} en Conseil municipal de Paris.

Il devrait entrer en vigueur en 2022, voire en 2023 s’il est adopté.

7. Information sur l’évènement festif et solidaire du 10/07/21

Cet évènement s’est tenu à l’initiative du groupe inter conseils de quartier « Réveillon Paris 14 »

8. Information sur les financements accordés à des projets d’associations de solidarité intervenant sur le quartier Maine Montparnasse (Christine Chapuis, Frédéric Salmon)

- **Les Enfants du Canal : la procédure est en cours, l’association est toujours demandeuse**

- Mission : Accompagner les personnes sans-abri et en situation d'exclusion
- Projet : mieux accueillir les personnes et mieux stocker les produits à redistribuer
- **Besoins : 480 €** (Percolateur + plaque chauffante + étagères +casiers)
- **Montparnasse Rencontres : les travaux sont faits et le financement a été versé**
 - Rappel du projet :
 - Aide aux plus démunis (plus d'une dizaine d'activités de solidarité,
 - Projet : Mieux organiser les espaces de stockage en aménageant un box parking
 - Besoins : travaux de rayonnage industriel, et équipements en boites : **5 120 €**
 - **Frédéric Salmon** précise que l'association est très contente et remercie le CDQ et la Mairie. Tout s'est bien passé.

9. Territoire de cinéma : festival Paris 14 , avec un évènement particulier le 9 octobre 2021

Le festival s'ouvre vendredi 1^{er} octobre et se termine le 13 octobre.

La Thématique de cette année est : **quand le cinéma imagine demain ?**

Avec l'appui du Conseil de Quartier, l'association a pu organiser un évènement particulier avec la **présentation du film Fahrenheit 451 (film qui imagine un monde sans livre), lors d'une séance à 16h, le samedi 9 octobre aux Sept Parnassiens. L'entrée est gratuite.**

La présentation sera suivie d'une **Table ronde présidée par Patrick Hadjhadj**, réalisateur de fiction, membre de la SRF (Société de Réalisateurs de Films), avec un **Débat animé par Léo Souillés-Debats, historien du cinéma.** (Université de Lorraine).

Avec la participation de :

- Sophie Lombard : Gérante de la Librairie d'Odessa, quartier Montparnasse.
- Norbert Merjagan : Ecrivain de science-fiction. Membre du collectif Zanzibar.

Pour poursuivre les échanges, un cocktail est organisé à partir de 20h

Pot préparé par le Moulin à café

Une participation de jeunes des lycées a été encouragée,

Une CDI est enthousiaste ; les jeunes sont en train de s'inscrire.

On a demandé aux jeunes de s'inscrire : 30 places sur les 110

Prévoyez de venir tôt.

Le programme est ici : <https://www.paris14cinema.fr/le-cinema-imagine-demain-2021>

Pauline Loizillon peut-elle relayer vers la liste d'habitants du quartier?

10. Demande de financement pour une adaptation théâtrale du roman de ...

Proposition d'un financement d'une représentation théâtrale de l'Atelier de Marie-Claire, Il s'agit d'une pièce adaptée du roman de Marguerite Audoux (prix Femina), sur la vie quotidienne dans le quartier Montparnasse-Raspail, au début du XX^e siècle.

Marguerite Audoux était ouvrière dans un atelier de couture quand elle a écrit le roman, tout en étant intégrée dans les cercles littéraires de son époque.

Une compagnie de théâtre amateur l'a réécrite pour l'adapter au théâtre, et souhaiterait monter la pièce dans le 14^{ème}. Elle demande juste une aide sur le défraiement.

François Escoube reviendra vers le CDQ lorsque le projet aura été finalisé ;

Vous pouvez lui envoyer un mail si vous voulez réfléchir avec lui et la compagnie à ce projet.

11. Information sur le budget participatif

Les résultats devraient être disponibles dans la semaine du 4/10.

12. Réflexion sur l'évolution des conseils de quartier

Le mandat des conseillers actuels va courir jusqu'en novembre-décembre 2021.

Elliot de Faramond donne un certain nombre d'indications sur la concertation ouverte sur leur évolution. La concertation est accompagnée par une agence. Une 1^{ère} étape a eu lieu fin juillet, avec un premier questionnaire sur bilan et attentes adressé notamment aux conseillers. Un 2^{ème} questionnaire a été présenté sur le forum des associations et sur la plateforme citoyenne, et vous pouvez y aller et vous inscrire sur la plateforme. Le processus participatif se déroule avec les CDQ et d'autres publics : des ateliers dans le mois d'octobre, en plein air, dans le cadre du tour 14

- le 8 octobre, rue Paradol avec des propositions qui seront faites, avec un positionnement
- 9 octobre : balade genrée, ...
- **Un petit déjeuner participatif aura lieu le 16 octobre : de 10 h30 à 12h00 avec 4 ateliers**

La programmation des réunions apparaît dans le Tour du 14 : <https://mairie14.paris.fr/pages/le-tour-du-14-18398>

Il y aura ensuite une synthèse faite par l'agence, avec des propositions pour la construction de la nouvelle charte. Un certain nombre d'attendus sont déjà exprimés : sur les règles autour du recours au numérique (vote numérique), le souhait que les CDQ puissent retourner sur l'espace public, l'ouverture à d'autres publics (ex : personnes n'ayant pas la nationalité française), le fonctionnement du budget... Une nouvelle étape d'échange aura lieu sur ces propositions.

La nouvelle charte sera présentée et doit être validée au conseil d'arrondissement le 30 novembre 2021. La désignation des nouveaux conseillers pourrait avoir lieu début décembre, pour une installation début 2022.

Elliot de Faramond exprime certaines pistes, qui lui semblent intéressantes : mise en place d'une assemblée citoyenne, avec une veille sur l'activité municipale ; lien entre assemblée citoyenne et les CDQ,... Pour lui, il ne faut pas revenir à une présidence de conseil de quartier, il faut une organisation collégiale.

13. Information sur la Plateforme citoyenne

La Plateforme citoyenne est ouverte et opérationnelle. Un ou deux référents administrateurs de la page doivent être nommés. Certains ont déjà été formés. Ils peuvent charger des contenus sur la plate-forme : Lien : <https://le14participe.paris/>

14. Présentation d'un vœu «don d'une toile et accrochage sur un mur du quartier «Montparnasse/ Raspail »» de l'artiste Maël Aïnine Sidi Ethmane

L'heure étant trop tardive, il est décidé de reporter le vote du Vœu.

Rappel du Vœu :

Considérant :

1. Considérant que l'artiste a été le premier artiste médiateur et créateur de la galerie ArtsVoisins à Saint-Vincent de Paul où il avait son atelier chez les Grands Voisins,
2. Considérant que l'artiste propose de faire don à la ville d'une œuvre (visuel en annexe) destinée à embellir le quartier et à diffuser un message de paix dans l'espace urbain,
3. Considérant que la toile en question, « La Vierge et l'enfant sacré pour la paix » (2m11X1 m11, technique mixte) pourrait être accrochée sur un mur, en sécurité, afin de faire revivre l'esprit des parnassiens, en remémorant tout le vécu des Grands Voisins à Saint-Vincent de Paul et d'inspirer l'art de la paix à tous ceux qui la croiseront,
4. Considérant que deux propositions de lieux publics sont faites: à l'intérieur du site Saint-Vincent de Paul ou à la porte du foyer de vie Miryam, établissement d'accueil de personnes handicapées, dont les hébergés ont participé aux ateliers d'art-thérapie de l'artiste au sein du site Saint-Vincent de Paul,

Vœu

le conseil de quartier Montparnasse/ Raspail demande au Conseil d'arrondissement de Paris XIV d'accepter ce don artistique de paix et de prendre en charge son accrochage sécurisé sur un mur de la ville, selon les propositions figurant dans les motifs.



Annexe

v14 2021 35

VEU DEPOSE PAR LES 6 CONSEILS DE QUARTIER DU XIVème ET VOTE DANS DES TERMES IDENTIQUES PAR CHAQUE CONSEIL

Attendu que la loi du 27 février 2002 (loi dite Vaillant), relative à la démocratie de proximité, instaure dans les villes de 80 000 habitants et plus « des conseils de quartier » ;

Attendu la délibération du Conseil de Paris de juillet 2002, relative à la création des conseils de quartier dans Paris ;

Attendu que pour assurer leur mission les conseils de quartier sont dotés d'un budget de fonctionnement et un budget d'investissement ;

Attendu qu'en date du 1^{er} janvier 2020, le budget annuel de fonctionnement était de 3 306 euros et le budget annuel d'investissement de 8 264 euros, montants inchangés depuis 2002 ;

Attendu les difficultés pour les conseils de quartier d'utiliser le budget d'investissement en fonction des règles imposées par le cadre législatif ;

Attendu que la mise en place du Budget Participatif Parisien, postérieurement aux conseils de quartiers, permet aux Parisiennes et Parisiens de présenter des projets dont beaucoup se recourent et prennent en compte ceux des conseils de quartier ;

Attendu la faiblesse des montants utilisés dans le cadre du budget d'investissement par les conseils de quartier depuis 2002.

Attendu que les conseils de quartier bien installés dans la vie des quartiers, sont sollicités pour l'organisation de manifestations sociales, festives ou de communication imputant leur budget de fonctionnement, ces demandes étant refusées faute de crédits suffisants ;

Attendu que la question de l'amélioration du vivre ensemble et de la réappropriation de l'espace public par des événements festifs et conviviaux se pose, et que les conseils de quartiers doivent devenir un véritable acteur de cette nouvelle approche citoyenne ;

Attendu que lors de la cession du Conseil de Paris de mai 2015, Carine Petit, Maire du XIVème arrondissement a proposé que son arrondissement soit un observatoire pilote à Paris d'un nouveau dispositif budgétaire, en favorisant de manière importante le budget de fonctionnement en diminuant le budget d'investissement dans une enveloppe globale identique, voire en diminuant le total de ces budgets ;

Attendu que cette délibération a obtenu 23 voix sur 29 votants, adoptée en conséquence à la majorité Attendu que cette délibération n'a été suivie d'aucune action de la part de la Maire de Paris ;

Attendu qu'il convient pour de petits investissements de proximité il est souhaitable de garder une enveloppe compte tenu de montant actuel des projets du budget participatif ;

Qu'en conséquence, le conseil de quartier Didot, Plaisance, Porte de Vanves soumet au Conseil d'arrondissement le vœu suivant :

Le conseil de quartier Didot, Plaisance Porte de Vanves, ainsi que les 5 autres Conseils de quartier demandent à la Maire d'arrondissement d'adresser à la Maire de Paris une question écrite, en application de l'article 17 du règlement intérieur, confirmant que son arrondissement souhaite être un observatoire pilote à Paris d'un nouveau dispositif budgétaire et qu'à l'occasion de la prochaine mandature des conseillers de quartier, les budgets alloués à ces derniers favorisent de manière importante le budget de fonctionnement à hauteur de 6 000 euros, et diminue le budget d'investissement à hauteur de 5 000,00 dans une enveloppe globale identique.